



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION DU SPECTACLE INTITULE "CAFÉ BIBERON, RYTHMES ET JEUX DE L'ENFANCE" PAR AGNES HOLLARD LE SAMEDI 16 MARS ET LE MERCREDI 20 MARS 2024 A 10H A LA MEDIATHEQUE COEUR DE VILLE

**DÉCISION N° DM-24-120
EN DATE DU 09 AVRIL 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la Semaine petite enfance 2024,

CONSIDÉRANT la proposition de spectacle d'Agnès Hollard, conteuse, domiciliée au 6 avenue Emile Acollas - 75007 Paris, le samedi 16 mars et le mercredi 20 mars 2024 à 10h à la Médiathèque de Cœur de ville, dont le coût est fixé à mille deux cents euros (1 200€ TTC) les deux représentations ;

D É C I D E

DE SIGNER avec Agnès Hollard, en sa qualité de conteuse, domiciliée au 6 avenue Emile Acollas- 75007- Paris, un contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle intitulé «Café biberon, rythmes et jeux de l'enfance » le samedi 16 mars et le mercredi 20 mars 2024 à 10h à la Médiathèque de Cœur de ville, dont le coût est fixé à mille deux cents euros (1 200€ TTC) les deux représentations;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240409-lmc1H11555H1-AR
Date de réception en Préfecture : 09/04/2024
Date de Publication : 09/04/2024